

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 1 février 2000, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Je vous sou mets un dossier relatif à l'extension du réseau d'assainissement rues Pierre Gay et Carnot à Décines Charpieu.

Le montant global de l'opération s'élève à 1 600 000 F HT :

- montant total HT	1 600 000 F
- TVA 20,60 %	329 600 F
	-----
- montant total TTC	1 929 600 F

L'opération comprendrait la réalisation d'un collecteur de diamètre 300 mm dans les rues précitées, sur une longueur de 700 mètres.

Le projet s'inscrit dans le programme d'extension des zones d'assainissement collectif et permettrait de supprimer les infiltrations d'eaux usées dans le milieu naturel, après abandon des installations d'assainissement autonome. De plus, ces travaux anticipent la réfection de voirie prévue pour 2001.

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a donné son accord sur la procédure énoncée ci-dessous le 13 décembre 1999 ;

**B - Propose de délibérer comme suit ;**

Vu ledit dossier ;

Vu les articles 279 et 295 à 298 du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995 ;

Oùï l'avis de sa commission environnement, propreté, eau et assainissement ;

**DELIBERE**

**1° - Accepte** le dossier qui lui est soumis.

**2° - Décide :**

a) - de confier les travaux à une entreprise spécialisée, désignée à la suite d'un appel d'offres ouvert sur offres de prix, conformément aux dispositions des articles 279 et 295 à 298 du code des marchés publics,

b) - que les offres seront examinées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995.

**3° - Autorise** monsieur le président à :

a) - accepter l'offre retenue pour valoir acte d'engagement et à accomplir tous les actes afférents au marché,

b) - solliciter l'aide de l'Agence de l'eau et à signer la convention à intervenir.

**4° - La dépense** de 1 600 000 F HT sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2000 - fonction 2 222 - compte 238 510 - opération 0122 002 054.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,